

MARCHE 048/21

OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

Rapport d'opinion de l'auditeur au 31 décembre 2021

Soumettre à :

Aéroport Mohammed V, Nouaceur. B.P. : 52, Casablanca Maroc
Tel : (+212) 05 22 43 78 63

Elaboré par :

Horwath Maroc
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad, Rabat
Tel : +212 537 774 670/71
Fax : +212 537 774 676
www.crowe.ma



Aux membres du Conseil d'Administration

**Office National des Aéroports (ONDA)
Aéroport Mohammed V, Nouaceur B.P. : 52
Maroc**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Office National des Aéroports – ONDA – dans le cadre du marché n°048/21, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 654 971 726,88 MAD dont une perte nette de 996 178 435,95 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 12 mai 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Aéroports au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons votre attention sur les situations suivantes :

- L'analyse des comptes de TVA facturée a permis de dégager un écart de solde anormalement débiteur de l'ordre de 88 MMAD. Une provision pour risques et charges du même montant, soit 88 MMAD, a été constituée en 2021 en attendant la clôture du lettrage.
- L'Office a été fortement impacté par les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. En effet, le chiffre d'affaires de l'Office correspondant aussi bien à l'activité aéroportuaire qu'à l'activité non aéronautique a connu un repli significatif en raison de l'arrêt des vols.

En 2021, l'Office National des Aéroports a bénéficié de l'apport en nature fait par l'Etat (domaine privé) au fonds de dotation de l'Office, de terrains domaniaux sis à Casablanca, relevant des titres fonciers mères N°1049/T et N°46109/C, d'une superficie globale approximative de 581ha18a42ca, sis à la province de Nouaceur, dans la zone de l'Aéroport Mohammed V à Casablanca.

Les terrains apportés sont cédés à titre gratuit par l'Etat au profit de l'ONDA, et ce, en application des termes de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration en date du 28/12/2020.

La valeur de l'apport en nature au fonds de dotation de l'ONDA de 1,91 milliard de dirhams, est arrêtée par l'expert immobilier BR EXPERTISE et certifiée par la société FIZAZI & ASSOCIES SARL, représentée par Monsieur Khalid FIZAZI, Expert-comptable DPLE et Commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Rabat, le 13 mai 2021

Monsieur Adib BENBRAHIM
Expert-comptable DPLE

HORWATH MAROC AUDIT
11, Rue Al Khataouat Appt. N° 6
Agdal - Rabat
Tél : 05.37.77.46.76 / 71
Fax : 05.37.77.46.76

ONDA

Tableau n.

BILAN ACTIF

Exercice clos le 31/12/2021

ACTIF	Brut exercice	Amortissements et provisions : exercice	Net exercice	Net exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (C)	648 217 501,90	326 217 622,43	321 999 879,47	409 679 159,42
* Frais préliminaires	39 117 556,00	7 823 511,24	31 294 044,76	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	609 099 945,90	318 394 111,19	290 705 834,71	409 679 159,42
* Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (D)	200 957 761,21	165 390 294,00	35 567 467,21	41 402 170,22
* Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	195 637 147,21	165 390 294,00	30 246 853,21	36 081 556,22
* Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres immobilisations incorporelles	5 320 614,00	0,00	5 320 614,00	5 320 614,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (E)	26 151 697 449,04	14 980 399 712,61	11 171 297 736,43	9 243 989 043,35
* Terrains	2 047 409 700,90	0,00	2 047 409 700,90	50 875 335,78
* Constructions	13 505 773 055,84	7 623 911 119,25	5 881 861 936,59	6 059 066 721,03
* Installations techniques, matériel et outillage	7 824 036 814,86	6 066 412 411,95	1 757 624 402,91	1 965 908 764,09
* Matériel de transport	513 359 506,73	431 532 329,27	81 827 177,46	73 662 294,50
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements	654 443 112,87	548 784 502,34	105 658 610,53	114 917 562,45
* Autres immobilisations corporelles	7 609 342,06	7 609 342,06	0,00	0,00
* Immobilisations corporelles en cours	1 599 065 915,78	302 150 007,74	1 296 915 908,04	979 558 365,50
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (F)	49 191 833,12	10 330 873,86	38 860 959,26	28 941 107,95
* Prêts immobilisés	1 942 594,85	1 404 429,48	538 165,37	803 162,75
* Autres créances financières	40 824 238,27	8 501 444,38	32 322 793,89	22 137 945,20
* Titres de participation	6 425 000,00	425 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
* Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (G)	10 327 722,92		10 327 722,92	35 350 328,75
* Diminution des créances immobilisées	0,00		0,00	0,00
* Augmentation des dettes financières	10 327 722,92		10 327 722,92	35 350 328,75
TOTAL I (A+B+C+D+E)	27 060 392 268,19	15 482 338 502,90	11 578 053 765,29	9 759 361 809,69
STOCKS (F)	100 616 100,76	35 440 585,65	65 175 515,11	68 328 517,48
* Marchandises	230 250,73	230 250,73	0,00	0,00
* Matières et fournitures, consommables	38 686 450,80	10 421 275,79	28 265 175,01	31 442 177,38
* Produits en cours	6 265 721,47	6 265 721,47	0,00	0,00
* produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
* Produits finis	55 433 677,76	18 523 337,66	36 910 340,10	36 886 340,10
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 795 998 049,73	763 733 202,01	3 032 264 847,72	2 674 921 251,42
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	11 240 368,41	10 223 144,31	1 017 224,10	938 473,53
* Clients et comptes rattachés	2 316 713 960,30	730 013 349,93	1 586 700 610,37	1 449 630 744,38
* Personnel	4 834 040,91	1 432 851,39	3 401 189,52	3 853 430,15
* Etat	1 422 326 625,48		1 422 326 625,48	1 172 729 599,66
* Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
* Autres débiteurs	39 053 079,13	22 063 856,38	16 989 222,75	35 151 413,23
* Comptes de régularisation-Actif	1 829 975,50		1 829 975,50	12 617 590,47
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	7 542 163,32		7 542 163,32	1 423 634,54
TOTAL II (F+G+H+I)	3 904 156 313,81	799 173 787,66	3 104 982 526,15	2 744 673 403,44
TRESORERIE-ACTIF				
* Chèques et valeurs à encaisser	5 026 016,39		5 026 016,39	2 507 582,16
* Banques, TG et CCP	192 108 410,02		192 108 410,02	285 786 640,68
* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	47 966,86		47 966,86	42 966,85
TOTAL III	197 182 393,27	0,00	197 182 393,27	288 337 189,69
TOTAL GENERAL I+II+III	31 161 730 975,27	16 281 512 290,56	14 880 218 684,71	12 792 372 402,82

BILAN PASSIF

Exercice clos le 31/12/2021

PASSIF	Exercice	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES		
* Capital social ou personnel (1) (Fonds de dotation)	3 974 819 699,47	2 064 819 699,47
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé,		
Moins : Capital appelé		
Moins : Dont versé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00
* Ecart de réévaluation	0,00	0,00
* Réserve légale	0,00	0,00
* Autres réserves	0,00	0,00
* Report à nouveau (2)	635 793 580,27	2 554 260 088,66
* Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
* Résultat net de l'exercice (2)	-996 178 435,95	-1 918 466 508,39
Total des capitaux propres (A)	3 614 434 843,79	2 700 613 279,74
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	40 536 883,09	46 669 927,09
* Subventions d'investissement	40 536 883,09	46 669 927,09
* Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	7 199 123 581,30	6 201 255 403,79
* Emprunts obligataires	1 355 000 000,00	1 500 000 000,00
* Autres dettes de financement	5 844 123 581,30	4 701 255 403,79
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	10 327 719,54	35 350 325,37
* Provisions pour risques	10 327 719,54	35 350 325,37
* Provisions pour charges	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	37 313 650,46	396 478,10
* Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
* Diminution des dettes de financement	37 313 650,46	396 478,10
Total I(A+B+C+D+E)	10 901 736 678,18	8 984 285 414,09
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 519 895 133,41	2 403 037 994,43
* Fournisseurs et comptes rattachés	907 165 834,80	1 002 385 778,13
* Clients créditeurs, avances et acomptes	618 758 137,70	486 402 856,97
* Personnel	107 652 526,96	114 159 506,16
* Organisme sociaux	44 967 533,75	45 857 204,94
* Etat	385 353 117,26	198 471 407,53
* Comptes d'associés	0,00	0,00
* Autres créanciers	403 555 799,13	509 409 304,73
* Comptes de régularisation passif	52 442 183,81	46 351 935,97
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	957 152 222,41	1 096 594 348,91
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	1 304 430,51	8 421 066,55
Total II (F+G+H)	3 478 351 786,33	3 508 053 409,89
TRESORERIE-PASSIF		
* Crédits d'escompte	0,00	0,00
* Crédits de trésorerie	500 000 000,00	300 000 000,00
* Banques de régularisation	130 220,20	33 578,84
Total III	500 130 220,20	300 033 578,84
TOTAL GENERAL I+II+III	14 880 218 684,71	12 792 372 402,82

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Nature	Opérations propres à l'exercice (1)	Opérations concernant les exercices précédents (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE (3 = 2+1)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT (4)
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00	0,00	0,00
* Ventes de biens et services produits chiffre d'affaire	2 123 216 465,67	460 447,64	2 123 676 913,31	1 580 568 756,72
* Variation de stocks de produits (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0,00	0,00	0,00	0,00
* Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	645 609,05
* Autres produits d'exploitation	7 032,82	0,00	7 032,82	2 378,90
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	76 379 991,55	0,00	76 379 991,55	41 537 195,77
Total I	2 199 603 490,04	460 447,64	2 200 063 937,68	1 622 753 940,44
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus(2) de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
* Achats consommés(2) de matières et fournitures	367 961 157,49	-785 357,71	367 175 799,78	331 026 415,75
* Autres charges externes	410 973 399,48	-451 419,00	410 521 980,48	391 432 556,94
* Impôts et taxes	147 856 714,48	0,00	147 856 714,48	148 857 707,85
* Charges de personnel	852 653 517,91	609 358,96	853 262 876,87	897 931 941,72
* Autres charges d'exploitation	438,96	-7,59	431,37	2 477,02
* Dotations d'exploitation	1 126 911 866,04	-61 542 125,93	1 065 369 740,11	1 227 921 492,37
Total II	2 906 357 094,36	-62 169 551,27	2 844 187 543,09	2 997 172 591,65
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-644 123 605,41	-1 374 418 651,21
IV. PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
* Gains de change	14 816 086,83	-1 987 217,09	12 828 869,74	32 550 313,01
* Intérêts et autres produits financiers	3 657 112,03	0,00	3 657 112,03	23 297 141,89
* Reprises financières : transferts de charges	36 773 962,72	0,00	36 773 962,72	14 843 734,11
Total IV	55 247 161,58	-1 987 217,09	53 259 944,49	70 691 189,01
V. CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'intérêts	187 618 645,88	0,00	187 618 645,88	214 379 212,32
* Pertes de change	20 143 699,28	7 428 307,38	27 572 006,66	24 499 820,46
* Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
* Dotations financières	17 869 885,67	0,00	17 869 885,67	36 383 143,28
Total V	225 632 230,83	7 428 307,38	233 060 538,21	275 262 176,06
V. RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-179 800 593,72	-204 570 987,05
VII. RESULTAT COURANT (III+VI)			-823 924 199,13	-1 578 989 638,26
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immobilisations	1 774 295,00	0,00	1 774 295,00	342 331,00
* Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
* Reprises sur subventions d'investissement	6 133 044,00	0,00	6 133 044,00	16 338 720,90
* Autres produits non courants	11 283 288,22	-220 263,06	11 063 025,16	16 410 057,72
* Reprises non courantes é transferts de charges	256 871 533,06	0,00	256 871 533,06	282 287 184,48
Total VIII	276 062 160,28	-220 263,06	275 841 897,22	315 378 294,10
IX. CHARGES NON COURANTES				
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations	0,00	-1 601 484,24	-1 601 484,24	229 706,98
* Subventions accordées	38 000 000,00	0,00	38 000 000,00	3 919 212,04
* Autres charges non courantes	224 590 995,17	10 650 692,60	235 241 687,77	242 861 247,13
* Dotations non courantes aux amortissements et aux	165 690 893,51	0,00	165 690 893,51	399 575 915,14
Total IX	428 281 888,68	9 049 208,36	437 331 097,04	646 586 081,29
X. RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-161 489 199,82	-331 207 787,19
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			-985 413 398,95	-1 910 197 425,45
IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 765 037,00	0,00	10 765 037,00	8 269 082,94
RESULTAT NET (XI-XII)			-996 178 435,95	-1 918 466 508,39
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			2 529 165 779,39	2 008 823 423,55
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII charges)			3 525 344 215,34	3 927 289 931,94
			-996 178 435,95	-1 918 466 508,39